



S/S/S



NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Distr.
LIMITEE
E/CN.14/TRANS/68
26 juillet 1972
FRANCAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Réunion sur les routes à raccorder à
la route transafricaine

Addis-Abéba, 12-15 septembre 1972

LES ROUTES A RACCORDER A LA ROUTE TRANSAFRICAINE

Introduction

1. A sa deuxième réunion tenue à Bangui (République centrafricaine) du 10 au 14 avril 1972, le Comité de coordination de la route transafricaine a arrêté le tracé de la route transafricaine.

2. Dans la présente note on propose les liaisons routières qui pourraient être créées entre les pays voisins et la route transafricaine qui relie Mombasa (Kenya) à Lagos (Nigéria) en passant par l'Ouganda, le Zaïre, la République centrafricaine et le Cameroun (voir la carte annexée).

Liaisons à aménager

3. On indique ci-après les itinéraires des liaisons routières entre les pays voisins et la route transafricaine, dont on recommande l'adoption:

M72-1146

<u>Pays voisin</u>	<u>Itinéraire de la liaison avec la route transafricaine</u>	<u>Longueur en kilomètres</u>
Burundi	Bujumbura-Kigali-Mbarara	588
Tchad	Fort-Lamy - Fort Archambault - Damara	1 116
Congo	Brazzaville-Ouesso-Baoro	1 476
Ethiopie	Addis-Abéba - Moyale - Marsabit - Nairobi	1 566
Gabon	Libreville-Oyem-Yaoundé- Bafoussam	1 154
Niger	Niamey-Maradi-Kano-Jos-Enugu	2 065
Rwanda	Kigali-Kagitumba-Mbarara	292
Somalie	Mogadiscio-Kisimaio-Liboi- Nairobi	1 342
Soudan	Khartoum-Wad Medani-Juba- Gulu-Kampala	2 143
République-Unie de Tanzanie	Arusha-Nairobi	277
Zambie	Lusaka-Arusha-Nairobi	2 411

4. L'état actuel de ces liaisons routières est présenté au tableau I ainsi que dans la carte annexée; on trouvera ci-dessous de brefs renseignements pays par pays.

Tableau I

Liaisons entre les pays voisins et la route transafricaine

Pays voisin	Longueur de la route de desserte dans:		le pays de la route transafricaine		le pays de la route transafricaine		Longueur de la route de desserte (en kilomètres)		
	le pays voisin		Total		Total		Total		
	Tous temps	sec	Tous temps	sec.	Tous temps	sec.	Tous temps	sec	
1. Burundi	118	34	84	90	90	84	588 ^{a/}	254 ^{b/}	334 ^{c/}
2. Tchad	684	281	403	432	432	403	1 116	713	403
3. Congo	927	620	307	549	549	307	1 476	620	856
4. Ethiopie	774	358	416	792	750 ^{d/}	416	1 566	1 108	458
5. Gabon	513	213	300	641	347	294	1 154	560	594
6. Niger	832	832	-	1 233	912	321	2 065	1 744	321
7. Rwanda	202	-	202	90	90	202	292	90	202
8. Somalie	753	241	512	589	84	505	1 342	325	1 017
9. Soudan	1 699	177	1 522	444	444	-	2 143	621	1 522
10. Rép.-Unie de Tanzanie	108	108	-	169	169	-	277	277	-
11. Zambie	937	937	-	169	169	-	2 411 ^{e/}	2 411 ^{e/}	-

^{d/} Estimation.

^{a/} Y compris 380 km au Rwanda.

^{b/} Y compris 130 km au Rwanda.

^{c/} Y compris 250 km au Rwanda.

^{e/} Y compris 1 305 km dans la République-Unie de Tanzanie.

BURUNDI

5. Il existe trois possibilités de raccorder le réseau routier burundais à la route transafricaine : deux des routes aboutiraient au Zaïre, la troisième passerait par le Rwanda vers l'Ouganda. Il s'agit des itinéraires suivants :

a) Bujumbura-Bukavu-Kisangani (Zaïre) : 948 km

Sur une longueur totale de 948 km, près de 478 km sont bitumés; les autres 470 km consistent en routes en sol naturel qui sont en mauvais état.

b) Bujumbura-Bukavu-Beni (Zaïre) : 670 km

Cet itinéraire de 670 km. se compose de près de 143 km. de routes bitumées, de 346 km de routes améliorées et de 140 km de routes en sol naturel non améliorées.

c) Bujumbura-Kigali (Rwanda) - Mbarara (Ouganda) : 558 km

Entre Bujumbura et Bugarama (34 km) la route est bitumée, le tronçon suivant jusqu'à la frontière entre le Burundi et le Rwanda (84 km) est une route en sol naturel partiellement améliorée. Cet itinéraire est désigné comme route nationale n°1. De la frontière du Rwanda jusqu'à Butare, la route est partiellement améliorée et entre Butare et Kigali, il s'agit d'une route améliorée. Toutefois, il est prévu que les deux tronçons seront revêtus de bitume entre 1973 et 1976.

Le tronçon Kigali-Kagitumba (202 km.) est une route en sol naturel partiellement améliorée; on y prévoit des travaux d'amélioration dont le financement n'est pas encore assuré.

Une route améliorée relie Kagitumba (à la frontière entre le Rwanda et l'Ouganda) à Ntungamo (26 km.) et le tronçon Ntungamo-Mbarara (64 km) est revêtu de bitume.

6. Pour des raisons tenant à la longueur de l'itinéraire, aux dépenses à engager pour son amélioration et au fait que cette route est incluse dans l'ordre national de priorité, on recommande l'itinéraire suivant: Bujumbura-Kigali-Mbarara (588 km)

TCHAD

7. Il existe deux possibilités de raccorder le réseau routier tchadien à la route transafricaine:

a) Fort-Lamy - Goré - Bangui : 1 145 km

Entre Fort-Lamy et Guelengdeng (156 km) la route est revêtue de bitume; entre Guelengdeng et Bossembélé (825 km) il s'agit d'une route en sol naturel améliorée présentant par endroits des phénomènes d'érosion et des trous; certains tronçons peuvent en être fermés à la circulation au moment de fortes pluies, particulièrement entre Guelengdeng et Bongor (84 km). Le tronçon entre Bossembélé et Bangui (164 km), qui fait partie de la route transafricaine, consiste en une route en latérites améliorée.

b) Fort-Lamy - Fort Archambault - Bangui : 1.174 km.

Entre Fort-Lamy et Guelengdeng (156 km) la route est revêtue de bitume. De Guelengdeng à Fort Archambault (403 km) la route est partiellement améliorée. Entre Fort Archambault et Damara (557 km) il y a une route en latérites améliorée alors que le dernier tronçon entre Damara et Bangui (58 km) fait partie de la route transafricaine et est revêtu de bitume.

8. Etant donné l'importance de la région du Fort Archambault, l'itinéraire recommandé pour le raccordement du réseau routier tchadien à la route transafricaine est le suivant : Fort-Lamy - Fort Archambault - Damara (1 116 km).

CONGO

9. Il existe deux possibilités de raccorder le Congo à la route transafricaine:

- a) Brazzaville-Lambaréné-Yaoundé (1194 km) et de là à Bafoussam (353 km.) ou à Garoua Boulai (593 km), soit une longueur totale de 147 km. dans le premier cas et de 2387 km. dans le second.
- b) Brazzaville-Ouesso-Baoro (République centrafricaine): 476 km.
Le tronçon Brazzaville-Ouesso (867 km) se compose de 620 km. de routes améliorées et de 247 km. de routes partiellement améliorées. Entre Ouesso et Salo en République centrafricaine (210 km) il n'existe pas de liaison routière. Une route en sol sablonneux partiellement améliorée relie Salo à Baoro (399 km) où elle rejoint la route transafricaine.

10. La liaison routière recommandée entre le Congo et la route transafricaine est la suivante : Brazzaville-Ouesso-Baoro (1476 km)

ETHIOPIE

11. La liaison routière recommandée entre l'Ethiopie et la route transafricaine est actuellement en construction. Son itinéraire est le suivant: Addis-Abéba - Dilla - Moyale - Mersabit - Nairobi (1566 km.)

12. La route reliant Addis-Abéba à Dilla (358 km.) est à viabilité permanente; près de 270 km. en sont asphaltés. Le tronçon Dilla-Moyale (416 km) est en construction et doit être ouvert à la circulation au milieu de 1975.

13. Du côté kenyan, le tronçon Moyale-Mersabit est en construction et doit être achevé au début de 1973; le tronçon restant jusqu'à Nairobi est praticable par tous temps.

GABON

14. La liaison entre le Gabon et la route transafricaine passe de Libreville à Mitzic, à Yaoundé (801 km) et de là à Bafoussam (353 km) ou à Garoua Boulai (593 km).
15. Le tronçon Libreville-Mitzic (300 km) consiste en routes partiellement améliorées, et le tronçon Mitzic-Yaoundé (501 km) en routes améliorées. Entre Yaoundé et Bafoussam et entre Yaoundé et Garoua Boulai, il s'agit surtout de routes en latérites partiellement améliorées.
16. La liaison routière recommandée entre le Gabon et la route transafricaine est la suivante : Libreville-Mitzic-Yaoundé-Bafoussam (154 km).

NIGER

17. On recommande l'itinéraire suivant pour raccorder le Niger à la route transafricaine : Niamey-Maradi-Kano-Jos-Enugu (2065 km)
18. Une route à viabilité permanente relie Niamey à Jibiya sur la frontière entre le Niger et le Nigéria (832 km). De la frontière à Zaria (394 km), la route est revêtue de bitume et de Zaria à Jos (253 km) la route est à viabilité permanente. Le tronçon Jos-Enugu (586 km) consiste en 265 km de routes bitumées et en 321 km de routes partiellement améliorées.

RWANDA

19. Il n'existe qu'un seul itinéraire possible pour la liaison à établir entre le Rwanda et la route transafricaine : Kigali-Kagitumba-Mbarara (292 km.).
20. Le tronçon Kigali-Kagitumba (202 km) consiste en routes en sol naturel partiellement améliorées; on y prévoit d'entreprendre des travaux d'amélioration dont le financement n'est pas encore assuré.

21. Une route améliorée relie Kagitumba à la frontière entre le Rwanda et l'Ouganda à Ntungamo (26 km) et le tronçon Ntungamo-Mbarara (64 km) est revêtu de bitume.

SOMALIE

22. On recommande l'itinéraire suivant pour raccorder la Somalie à la route transafricaine : Mogadiscio-Kisimaio-Liboi-Nairobi (1 342 km).

23. En Somalie le tronçon (753 km) consiste en 214 km de routes revêtues de bitume et de 512 km. de routes en sol naturel partiellement améliorées.

24. Le tronçon kényen (589 km) se compose de 84 km de routes revêtues de bitume et de 505 km de routes en sol naturel partiellement améliorées.

SOUDAN

25. La route raccordant le Soudan à la route transafricaine comprend tout d'abord le tronçon Khartoum-Juba (1 524 km); de Juba elle continue soit vers Kampala (619 km) soit vers Buta (966 km).

26. Compte tenu des frais de construction à prévoir, de la longueur de la route et de l'importance des régions desservies on recommande l'itinéraire suivant : Khartoum- Wad Medani - Juba - Gulu - Kampala (2 143 km).

27. Entre Khartoum et Wad Medani (177 km), la route est revêtue de bitume alors que le tronçon Wad Medani-Juba (1 347 km) consiste en routes en sol naturel et en pistes. Entre Juba et Kampala (619 km) la route est à viabilité permanents.

REPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

28. La liaison recommandée entre la République/Unie de Tanzanie et la route transafricaine est Arusha-Namanga-Nairobi (277 km); elle consiste en routes revêtues de bitume.

ZAMBIE

29. La liaison recommandée entre la Zambie et la route transafricaine est la suivante : Lusaka-Arusha-Nairobi (2 411 km)

30. Sur une longueur totale de 2,411 km , 937 km. se trouvent en Zambie, 1 305 km. en République-Unie de Tanzanie et 169 km. au Kenya; les trois tronçons sont à viabilité permanente.